Consommation d'antidépresseurs et risque d'accident de la route : une vigilance particulière est requise lors de l'initiation ou de la modification du traitement

Un nouveau volet de l'étude CESIR-A, évaluant l'impact de la consommation de médicaments sur le risque d'accident de la route, vient d'être publié dans *Journal of Clinical Psychiatry* .[1] Ces analyses récentes apportent un éclairage sur la question des antidépresseurs et montrent qu'une attention toute particulière doit être portée aux périodes d'initiation ou de modification du traitement. Celles-ci sont en effet associées à une vulnérabilité accrue des patients conducteurs.

Ces travaux, coordonnés par l'équipe INSERM « Prévention et Prise en Charge des Traumatismes », s'inscrivent dans le cadre des activités de surveillance, d'évaluation et d'information sur les risques liés à l'utilisation de produits de santé de l'ANSM. Ils permettent de préciser les messages de prévention tels que ceux présents sur les boîtes de médicaments et signalés par des pictogrammes.

Afin d'évaluer l'impact de la consommation de médicaments sur le risque de survenue d'accidents de la circulation, l'étude CESIR-A met en regard les données de remboursement des médicaments de l'Assurance Maladie et les données relatives aux accidents recueillies par les forces de l'Ordre. Cet observatoire épidémiologique de grande envergure est le fruit d'une collaboration entre les principaux acteurs institutionnels concernés : l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), l'Institut national de la santé et la recherche médicale (INSERM), la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) et l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR). Les résultats de cette étude portent déjà sur plus de 70 000 conducteurs, chacun impliqué dans un accident survenu entre 2005 et 2008.

Les premières analyses avaient mis en évidence la pertinence du système d'information des usagers sous forme de trois pictogrammes de couleurs différentes apposés sur le conditionnement des médicaments présentant un risque potentiel. Elles démontraient notamment que la prise de médicaments comportant un pictogramme de niveau 2 ou de niveau 3 augmente le risque d'accident et que celui-ci est accru avec le nombre de médicaments potentiellement dangereux consommés. L'étude avait aussi permis d'estimer à près de 3 % la proportion d'accidents attribuables à une consommation de médicaments.[2]

Si diverses études expérimentales chez des volontaires sains ont bien établi une altération des capacités de conduite sous certains traitements antidépresseurs, les résultats des études épidémiologiques étaient, jusqu'à présent, peu probants. C'est la raison pour laquelle de nouvelles analyses des données de l'étude CESIR-A ont été menées.

Leurs résultats montrent que :

- la prise d'antidépresseurs entraîne une augmentation significative du risque d'être responsable d'un accident de la route
- ce risque est accru à certaines étapes clés du traitement, telles que les périodes d'initiation ou de modification du traitement (changement de posologie, de molécule...)

Les patients doivent donc être informés du risque que présente cette classe de médicaments sur leurs capacités de conduite, notamment lorsque le traitement est initié ou modifié. Le pictogramme orange, présent en France sur la boîte de tous les médicaments antidépresseurs, participe à la mise en garde des usagers et devrait favoriser le dialogue avec les professionnels de santé, que ce soit au moment de la prescription, de l'administration ou de la délivrance.

---

[1] Orriols L, Queinec R, Philip P et al. Risk of Injurious Road Traffic Crash after Prescription of Antidepressants. J Clin Psychiatry 2012; 73(8):1088-1094.
[2] Orriols L, Delorme B, Gadegbeku B et al. Prescription Medicines and the Risk of Road Traffic Crashes: A French Registry-Based Study. PLoS Med 2010; 7(11): e1000366. doi:10.1371/journal.pmed.1000366.